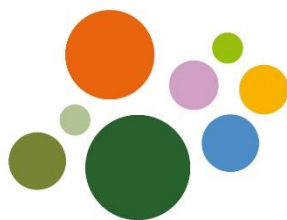


Poher  
communauté



Poc'hêr  
kumuniezh

## Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Année 2019



Le rapport annuel qui suit, sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets est établi conformément au décret n°2000-404 du 11 mai 2000.

# **A- PRESENTATION GENERALE DU SERVICE**

## **1 - COMPETENCES ET SERVICES - HISTORIQUE**

La Communauté de communes du Poher a été créée en 1994. De 1994 à 2001, le service public d'élimination des déchets (SPED) était assuré :

- Par Carhaix sur son territoire, avec 2 bennes à ordures ménagères et son propre personnel ;
- Par un syndicat mixte de voirie et d'élimination des déchets sur les autres communes.

Le SPED était financé par la TEOM à Carhaix et par la REOM pour les autres communes.

La Communauté de communes du Poher acquiert la compétence « Elimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés » par délibération du 20 septembre 2000, validée par arrêté préfectoral du 21 décembre 2000.

La compétence « Traitement » est déléguée au Syndicat Intercantonal de Répurgation du Centre Ouest Bretagne (SIRCOB). Cette compétence comprend la prise en charge de l'ensemble des déchets (Ordures ménagères résiduelles OMr, Recyclables secs des ordures ménagères RSOM (matériaux issus de la collecte sélective), déchets apportés en déchèterie. La collecte des déchets autres que les ordures ménagères est également assurée par le SIRCOB au travers de la déchèterie de Kervoazou à Carhaix.

Les principales étapes de la réorganisation du service de collecte ont été :

- 2001 : reprise du matériel et du personnel de la ville de Carhaix et du syndicat mixte ;
- 2001 : lancement de la collecte sélective avec l'ouverture d'un poste d'emploi-jeune et le recrutement de 10 intérimaires sur 3 semaines au sein de la CC du Poher, et d'un ambassadeur du tri recruté au niveau du SIRCOB ;
- 2001 : généralisation de la collecte sélective en sacs jaunes et en mélange (tous matériaux sauf le verre) et retrait de la majorité des aires grillagées des plastiques. Mise en place de cages pour le dépôt des sacs jaunes dans les secteurs campagnes ;
- 2002 : mise en place de la TEOM sur l'ensemble du territoire ;
- 2003 : instauration de la redevance spéciale pour les établissements publics ;
- 2004 : extension de la redevance spéciale aux campings ;
- 2009 : la maison de retraite est soumise à la redevance ;
- 2009 : réalisation d'une étude d'optimisation globale conduisant à mettre en œuvre entre 2010 et 2012 les actions suivantes :
  - ✓ Diminution de la fréquence de collecte (du C2 au C1 sur Carhaix et du C5 au C4 sur le centre-ville)
  - ✓ Mise en place d'une collecte des cartons des professionnels
  - ✓ Mise en place d'une redevance spéciale des établissements privés produisant plus de 1400 l/semaine.
- Depuis 2018 : Expérimentation de la tarification incitative sur la commune de Poullaouen et étendue à Locmaria en 2019.

## **2- ORGANISATION ACTUELLE DU SERVICE DE COLLECTE DES DECHETS**

Sur Carhaix, la **collecte des Ordures ménagères résiduelles** s'effectue en porte à porte en bacs individuels de 120 litres (2 personnes) ou 240 litres (4 personnes).

Les autres communes **sauf Poullaouen**, sont collectées par points de regroupement avec la mise à disposition de bacs roulants de 700 à 1000 litres. Cette organisation se justifie actuellement par la maîtrise des coûts de collecte.

**La collecte sélective** s'effectue en bi-flux :

- Le verre est collecté dans des colonnes aériennes d'apport volontaire réparties sur le territoire (79 colonnes). La communauté sous-traite la collecte auprès de la société Le Goff de Quimper qui utilise une grue pour effectuer les levées. Le verre est ensuite valorisé par la société Saint-Gobain.
- Les déchets d'emballages ménagers recyclables (les briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique, journaux revues magazines, carton, emballages en acier, et aluminium) sont déposés dans les sacs jaunes translucides mis à disposition par Poher communauté puis collectés soit en porte-à-porte (Carhaix) soit en regroupement dans des aires grillagées.

### Les déchets fermentescibles compostables :

Plus de 30% des déchets ménagers sont des déchets fermentescibles qui se décomposent naturellement : marc de café, épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, restes de repas hors produit animal. En les mélangeant aux tontes de pelouse, feuilles mortes, on peut obtenir en quelques mois un beau compost utile au jardin ou à la confection de jardinières.

### Les déchèteries :

Sur le territoire de Poher communauté, il existe deux déchetteries dont la gestion est assurée par le SIRCOB (Syndicat intercantonal de réputation du centre ouest Bretagne).

Les 2 sites sont accessibles à tous les usagers de Poher communauté.



Déchetterie située à Carhaix

Infos pratiques :

<b>Carhaix-Plouguer</b>			<b>Locmaria-Berrien</b>		
Déchetterie de Kervoazou : 02.98.93.37.36			Zone artisanale du Vieux Tronc 02 98 99 82 49		
	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>		<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
Lundi	9h - 12h	13h30 – 18h	Lundi	9h15 – 12h	Fermé
Mardi	9h - 12h	<b>15h</b> – 18h	Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	9h - 12h	13h30 – 18h	Mercredi	9h15 – 12h	14h – 17h45
Jeudi	9h - 12h	13h30 – 18h	Jeudi	9h15 – 12h	14h – 17h45
Vendredi	9h - 12h	13h30 – 18h	Vendredi	9h15 – 12h	14h – 17h45
Samedi	9h - 12h	13h30 – 18h	Samedi	9h15 – 12h	14h – 17h45
Dimanche	Fermé	Fermé	Dimanche	Fermé	Fermé

Les déchets qui peuvent être déposés en déchetterie :

- **Les encombrants : matelas, moquette, plâtre...**
- **Les bois**
- **Les gravats : briques, terre, vaisselle, vitres, pots cassés...Pas de plâtre**
- **Les journaux magazines**
- **Les déchets verts : tontes de pelouse, taille de haies...**
- **Les batteries de voiture**
- **Les huiles moteur et végétales usagées**
- **Les DASRI (déchets d'activités de soins à risque infectieux) : aiguilles de seringues...conditionnées en boîte spéciales à prendre en pharmacie lors de l'achat des médicaments**
- **Les amiantes liées sous certaines conditions**
- **Les Capsules de café**
- **Les incinérables : objets en plastique, cartons souillés, ...**
- **Les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) : téléviseur, électroménagers...**
- **Les cartons propres vidés et pliés**
- **Les verres**
- **Les ferrailles**
- **Les Cartouches d'encre imprimantes**
- **Les vêtements**

#### **La collecte des cartons pour les professionnels**

Une collecte des cartons spécifique aux commerçants, artisans et industriels du centre-ville et des zones économiques de Carhaix a été mise en place. Elle vise à recycler l'ensemble des cartons générés par l'activité des professionnels. Elle a lieu **tous les mercredis matin**. Les cartons collectés sont directement envoyés au centre de tri de Glomel.

Les cartons doivent être pliés et placés dans des conteneurs à couvercle jaune d'une capacité maximale de 1100 litres. Pour les commerçants de la grande rue qui ne disposent pas de conteneur, les cartons sont sortis le jour même de collecte avant le passage de la benne afin d'éviter leur détérioration par les intempéries.

Le ramassage des cartons des professionnels a permis de collecter 92 tonnes de cartons.

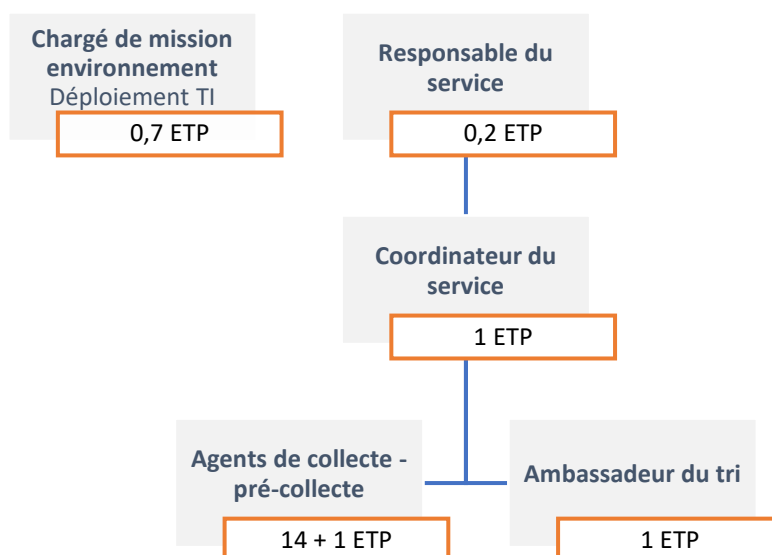
Le traitement des Ordures ménagères résiduelles est assuré par incinération dans une installation sous maîtrise d'ouvrage du SIRCOB. Le centre de tri, situé à Glomel, est également propriété du SIRCOB.

Outres les recettes d'exploitation (ventes de matériaux, soutiens des éco-organismes), le financement du service est assuré par une taxe d'enlèvement des ordures ménagères - TEOM. Les professionnels bénéficiant du service public contribuent à son financement au travers du paiement d'une redevance spéciale dès lors que leur production d'ordures ménagères dépasse 1 400 litres par semaine.

Les professionnels soumis à la Redevance spéciale sont exonérés, le cas échéant, de la TEOM.

#### **Les ressources humaines :**

Le service déchets de Poher Communauté est géré par 18 ETP :



Le service fait également appel aux services supports de la collectivité pour la comptabilité, la gestion du personnel etc. La pré-collecte est gérée par le coordinateur du service, les ajustements sur le terrain et les nettoyages des points de collecte (apport volontaire et regroupement) sont réalisés par un agent de collecte affecté à cette tâche chaque semaine, en roulement.

### 3- EXPERIMENTATION DE LA REDEVANCE INCITATIVE

Le 29 juin 2017, le conseil communautaire a délibéré sur la mise en œuvre d'une Redevance Incitative, appliquée sur l'ensemble du territoire communautaire avec au lancement une phase TEST sur la commune de Poullaouen.

L'organisation technique retenue est une collecte généralisée en bacs individuels pucés pour les ordures ménagères et le maintien des sacs jaunes pour les recyclables avec une collecte bimensuelle (C0.5) pour les 2 flux.

Pour la collecte du verre, il est prévu de maintenir la collecte avec le prestataire actuel.

Le montant annuel de la redevance payé par chaque usager dépendra du volume du bac choisi, et du nombre de fois où il présentera son bac à la collecte. **L'incitativité porte sur le nombre de levées.**

Pour assurer le suivi technique du projet, un comité technique a été mis en place. Il regroupe différents services internes de Poher communauté : service environnement, service finances, service RH, service de collecte des déchets, service prévention hygiène et sécurité.

Poher Communauté a lancé une phase test pour la tarification incitative sur une commune du territoire, Poullaouen (fusionnée à Locmaria en 2019), qui représente 9,4 % de la population du territoire en 2019. Le service a été adapté pour être en mesure de comptabiliser les levées et suivre la production de chaque usagers (livraison de bacs pucés pour les usagers, installation d'un système d'identification des puces sur une benne, installation d'un logiciel de gestion de la TI etc.).

Les communes de Kergloff et Motreff se sont portées volontaires pour expérimenter la tarification incitative : elles seront dotées en 2020.

#### Descriptif des travaux réalisés :

##### a) Construction du fichier des redevables

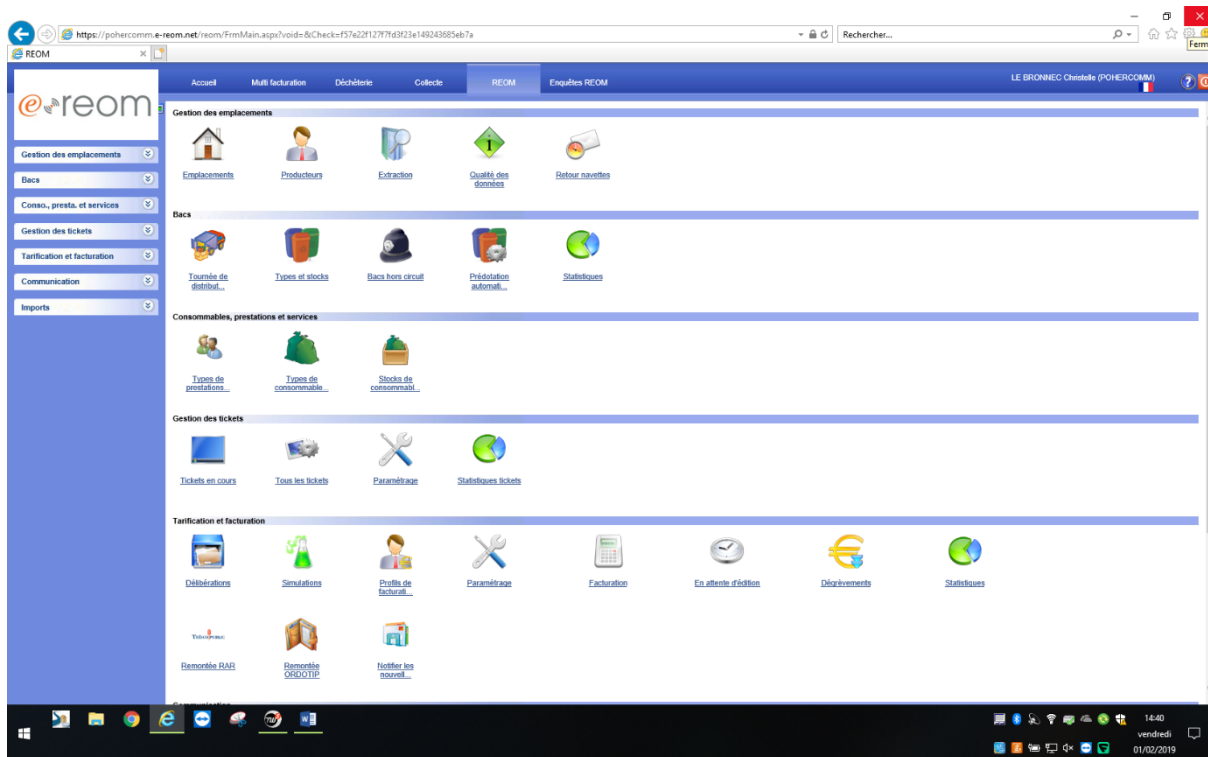
Pour élaborer le fichier des redevables, il faut croiser les fichiers fonciers avec les fichiers de taxe d'habitation (usagers du service). Puis il faut vérifier les résultats avec les mairies concernées afin de définir le fichier de pré-chargement des usagers.

Ensuite le fichier doit être chargé dans la base de données e-REOM afin de permettre d'éditer les formulaires d'enquêtes.

Une enquête terrain avec les fiches préremplies permet d'ajuster les informations concernant le producteur notamment le volume de bac à doter.



La collectivité identifie ainsi tous les usagers producteurs.



Logiciel REOM

**ENQUETE DE CONTENEURISATION  
NOVEMBRE 2017 à JANVIER 2018**

FORMULAIRE A PRE-REMPLIR ET A REMETTRE A L'ENQUETEUR LORS DE SON PASSAGE.  
EN CAS DE DIFFICULTE, APPELZ LE **02.98.99.84.43** POUR UNE PRISE DE RENDEZ-VOUS

<b>VOTRE NUMERO DE DOSSIER</b> E025072	<b>VOTRE NUMERO DE TELEPHONE FIXE :</b> VOTRE NUMERO DE TELEPHONE PORTABLE : VOTRE ADRESSE E-MAIL :
<b>CADRE A</b>	
<b>VOTRE ADRESSE</b> N° : RUE : CODE POSTAL : 2 9 2 4 9 COMMUNE : P O U L L A O U E N	
APPARTEMENT : N° : ETAGE : ESCALIER : BAT : RESIDENCE :	
<input type="checkbox"/> PROPRIETAIRE OCCUPANT (Remplir les cadres C et G)	<input type="checkbox"/> LOCATAIRE (Remplir les cadres C, E et G)
<input type="checkbox"/> RESIDENCE SECONDAIRE (Remplir le cadre C, F et G)	<input type="checkbox"/> ENTREPRISE OU ADMINISTRATION (Remplir les cadres D et G)
*A REMPLIR DANS TOUS LES CAS*	
<b>CADRE C</b>	
<b>VOTRE ETAT CIVIL :</b> DECLARANT 1 : <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> MME	DECLARANT 2 : <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> MME
NOM : PRENOM :	
<input type="checkbox"/> NOMBRE DE PERSONNES AU FOYER (y compris les étudiants)	
<input type="checkbox"/> ACTIVITE MAISON D'HOTES (y compris chambres)	
<input type="checkbox"/> ACTIVITE GITE RURAL (y compris chambres)	
<input type="checkbox"/> ASSISTANTE MATERNELLE (y compris de l'agencement)	
<input type="checkbox"/> VOUS EXERCIEZ UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE AU FOYER (Remplir également le cadre G)	
*NE PAS REMPLIR POUR LES SOCIETES ET ADMINISTRATIONS*	
<b>CADRE D</b>	
<b>VOTRE SOCIETE :</b> Je dispose déjà d'un contrat avec un prestataire privé <input type="checkbox"/>	
FORME JURIDIQUE : RAYON SOCIALE :	SIRET :
ENSEIGNE :	
RESPONSABLE <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> MME	
NOM : PRENOM :	
*NE PAS REMPLIR POUR LES PARTICULIERS*	
<b>CADRE E</b>	
<b>VOTRE PROPRIETAIRE</b> <input type="checkbox"/> FINISTERE HABITAT <input type="checkbox"/> ARMORIQUE HABITAT	
<input type="checkbox"/> AUTRE : <input type="checkbox"/> MR <input type="checkbox"/> MME	
NOM : PRENOM :	
<b>ADRESSE DE VOTRE PROPRIETAIRE</b> N° : RUE : CODE POSTAL : COMMUNE :	
APPARTEMENT : N° : ETAGE : ESCALIER : BAT : RESIDENCE :	
*A REMPLIR UNIQUEMENT SI VOUS ETES LOCATAIRE*	
<b>CADRE F</b>	
<b>VOTRE ADRESSE DE CORRESPONDANCE</b> N° : RUE : CODE POSTAL : COMMUNE :	
APPARTEMENT : N° : ETAGE : ESCALIER : BAT : RESIDENCE :	
*A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LES RESIDENCES SECONDAIRES*	
<b>CADRE G</b>	
<b>CHIFFRE D'ATTRACTION DU BAC</b> <input type="checkbox"/> 120 L <input type="checkbox"/> 240 L	

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'analyse d'informations. Les données sont destinées à l'établissement, au développement et à la mise en œuvre de services de la Communauté de communes. Elles sont destinées à l'établissement et à la mise en œuvre de services de la Communauté de communes. Elles sont destinées à l'établissement et à la mise en œuvre de services de la Communauté de communes. Elles sont destinées à l'établissement et à la mise en œuvre de services de la Communauté de communes.

Modèle fiche enquête

## b) Communication auprès de la population

Pour préparer et mettre en œuvre la stratégie de communication, Poher communauté a recruté un animateur du tri et de prévention des déchets en aout 2017.

Afin d'accompagner les habitants vers ce changement, les usagers sont en contact direct avec l'animateur du Tri Thibault HELIES.

Ses missions principales sont :

- Information et communication sur le projet
- Sensibilisation au tri sélectif
- Distribution des bacs

En 2019, l'animateur du tri a distribué dans le cadre de l'enquête de conteneurisation à l'ensemble des usagers de Locmaria Berrien, un dépliant sur la redevance incitative en complément de l'abécédaire du tri. Il a pu informer sur le déroulé du projet et sur l'organisation des tournées de collecte en distribuant les cartes avec les secteurs de collecte et les calendriers de collecte.

**La redevance incitative**  
Expérimentation sur **POULLAOUEN** et **LOCMARIA - BERRIEN**

**Je prends ma planète en main !**  
Tapout a ran krog em flanedenn !

Poher communauté Poc'hêr kumuniezh

**CALENDRIER DE COLLECTE – 2019**  
Commune de **LOCMARIA-BERRIEN**

La collecte s'effectue le **LUNDI** tous les 15 jours chaque numéro de semaine **IMPAIRE** du calendrier  
Merçi de sortir **impérativement** vos bacs et sac jaunes avant 8h00 (ou la veille au soir)

LES RECYCLABLES DANS LE SAC JAUNE	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
• BOUTELLES ET FLACONS EN PLASTIQUES	2 Mercredi	1 Vendredi	1 Vendredi	2 Mardi	2 Jeudi	2 Samedi
• BOUTELLES EN VITRRES	9 Jeudi	8 Mercredi	8 Mercredi	9 Mercredi	9 Vendredi	9 Lundi
• BOUTELLES EN ALUMINIUM	6 Dimanche	5 Samedi	5 Samedi	6 Samedi	6 Dimanche	6 Mercredi
• BOUTELLES EN CARTON	13 Dimanche	12 Samedi	12 Samedi	13 Samedi	13 Lundi	13 Vendredi
• JOURNAUX, PAPIER, MAGAZINES ET PRODUITS	8 Mardi	7 Lundi	7 Lundi	8 Lundi	8 Mercredi	8 Samedi
• BOUTELLES EN CARTON	9 Mercredi	9 Samedi	9 Samedi	9 Mercredi	9 Vendredi	9 Lundi
• BOUTELLES EN ALUMINIUM	10 Jeudi	10 Dimanche	10 Dimanche	10 Mercredi	10 Vendredi	10 Lundi
• BOUTELLES EN VITRRES	11 Vendredi	11 Lundi	11 Lundi	11 Samedi	11 Samedi	11 Mercredi
• BOUTELLES EN PLASTIQUES	12 Samedi	12 Mardi	12 Mardi	12 Vendredi	12 Dimanche	12 Mercredi
• BOUTELLES EN ALUMINIUM	13 Dimanche	13 Mercredi	13 Mercredi	13 Samedi	13 Lundi	13 Vendredi
• BOUTELLES EN VITRRES	14 Lundi	14 Jeudi	14 Jeudi	14 Dimanche	14 Mardi	14 Samedi
• BOUTELLES EN ALUMINIUM	15 Mardi	15 Vendredi	15 Vendredi	15 Lundi	15 Mercredi	15 Samedi
• BOUTELLES EN VITRRES	16 Mercredi	16 Samedi	16 Samedi	16 Mercredi	16 Vendredi	16 Lundi
• BOUTELLES EN ALUMINIUM	17 Jeudi	17 Dimanche	17 Dimanche	17 Mercredi	17 Vendredi	17 Mercredi
• BOUTELLES EN VITRRES	18 Vendredi	18 Lundi	18 Lundi	18 Samedi	18 Lundi	18 Samedi
• BOUTELLES EN ALUMINIUM	19 Samedi	19 Mardi	19 Mardi	19 Vendredi	19 Dimanche	19 Mercredi
• BOUTELLES EN VITRRES	20 Dimanche	20 Mercredi	20 Mercredi	20 Samedi	20 Lundi	20 Vendredi
• BOUTELLES EN ALUMINIUM	21 Lundi	21 Jeudi	21 Jeudi	21 Mercredi	21 Vendredi	21 Lundi
• BOUTELLES EN VITRRES	22 Mardi	22 Vendredi	22 Vendredi	22 Samedi	22 Mercredi	22 Samedi
• BOUTELLES EN ALUMINIUM	23 Mercredi	23 Samedi	23 Samedi	23 Lundi	23 Mercredi	23 Samedi
• BOUTELLES EN VITRRES	24 Jeudi	24 Dimanche	24 Dimanche	24 Mercredi	24 Vendredi	24 Lundi
• BOUTELLES EN ALUMINIUM	25 Vendredi	25 Lundi	25 Lundi	25 Samedi	25 Mercredi	25 Samedi
• BOUTELLES EN VITRRES	26 Samedi	26 Mardi	26 Mardi	26 Vendredi	26 Dimanche	26 Mercredi
• BOUTELLES EN ALUMINIUM	27 Dimanche	27 Jeudi	27 Jeudi	27 Samedi	27 Lundi	27 Samedi
• BOUTELLES EN VITRRES	28 Lundi	28 Mercredi	28 Mercredi	28 Mercredi	28 Vendredi	28 Lundi
• BOUTELLES EN ALUMINIUM	29 Mardi	29 Vendredi	29 Vendredi	29 Samedi	29 Mercredi	29 Samedi
• BOUTELLES EN VITRRES	30 Mercredi	30 Lundi	30 Lundi	30 Mardi	30 Vendredi	30 Mercredi
• BOUTELLES EN ALUMINIUM	31 Jeudi	31 Mercredi	31 Mercredi			31 Samedi

Un doute, une question ?  
Un animateur se charge de vous répondre :  
Thibault HELIES  
06 45 47 39 62 - [tri@poher.bzh](mailto:tri@poher.bzh)

Lundis fériés : la collecte est décalée au mardi suivant.

Un doute, une question sur le jour de collecte ?  
Jean-Luc THEPAULT  
06 81 92 49 42

Des informations sur le projet et sur les consignes du tri ont été diffusées par le biais des sites internet de Poullaouen et de Poher communauté et également dans le cadre du bulletin municipal de Poullaouen paru en début d'année 2019.

Poher communauté Poc'hêr kumuniezh

**Le guide du compostage**  
Simple et utile

Je prends ma planète en main !  
Tapout a ran krog em flanedenn !

LE PETIT GUIDE DU TRI

Poher communauté Poc'hêr kumuniezh

Un geste simple du quotidien accessible à tous

VERRE - EMBALLAGES RECYCLABLES - COMPOST

Le pouvoir du tri appartient à tous

Je prends ma planète en main !  
Tapout a ran krog em flanedenn !

Poher communauté  
 Le petit Mémo du **TRI sélectif**

Faire le tri c'est facile.  
 Pour preuve en 2016, les Bretons ont trié l'équivalent en poids de 18 Tours Eiffel (soit près de 180 000 tonnes).

**Dans le sac jaune nous mettons :**

Les bouteilles et flacons en plastique  
 Conserves et aérosols en métal vidés  
 Emballages en carton et briques alimentaire  
 Papier, journaux et magazines

**Attention aux faux amis du TRI**  
 Destination : le bac à ordures ménagères  
 Déchets de salle de bain, papiers absorbants, couche culottes...

**N'oublions pas le Verre**  
 Pots / Bocaux / et Bouteilles en verre

**Penser également au compostage :**  
 Epiluchures de fruits, légumes et restes de repas, le papier essuie-tout, les filtres à café et déchets de jardin se compostent.  
 Ces composteurs individuels de 300 L sont vendus par Poher communauté (15€)

Mobiliers / électroniques / électroménagers / jouets ...  
 DECHETTERIE  
 Ressourcerie Ti Recup' Réemploi Poitevin  
 Un doute ? Une question ?  
 Un animateur vous répond :  
 Thibault HELIES  
 tri@poher.bzh / 06 45 47 39 62

Page 1 sur 2

Fin décembre 2019, un courrier individuel a été adressé à chaque usager de Poullaouen afin de les informer du service de collecte qui leur a été rendu au cours de l'année et également de leur annoncer les suites à donner en 2020 (joint au courrier, le calendrier de collecte 2020)

De nombreux articles sont parus dans la presse locale.



Nouvelle collecte des déchets sur Locmaria Berrien



## Déchets. Expérimentation de la tarification incitative



Didier Goubil (au centre) et des responsables du service déchets ménagers de Poher Communauté sont venus échanger avec les élus de Motreff mardi soir, à l'occasion du conseil municipal.

### En continu

- 15h52 **Affaire Mila : Schiappa dénonce les « propos criminels » d'un responsable du CFCEM**  
🕒 2 minutes
- 15h35 **À Rennes, les bijoux Georgettes ouvrent une boutique en marque propre**  
🕒 1 minute
- 15h33 **À Vannes, la Semaine du golfe interpelle les candidats En Marche sur Twitter**  
🕒 1 minute
- 15h33 **Art contemporain : Rennes veut rattraper son retard**



### Motreff. La commune va tester la collecte au porte-à-porte

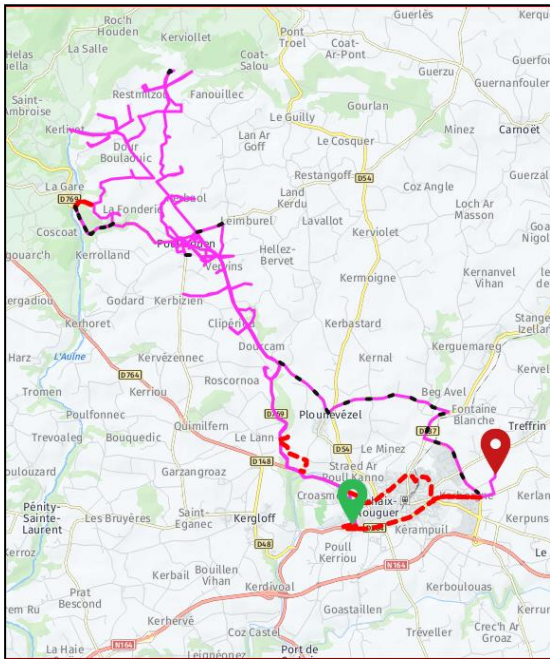
Réuni mardi soir, le conseil a validé l'expérimentation de la collecte des ordures ménagères au porte-à-porte à Motreff, déjà en phase de test dans la commune de Poullaouen depuis plus d'un an.



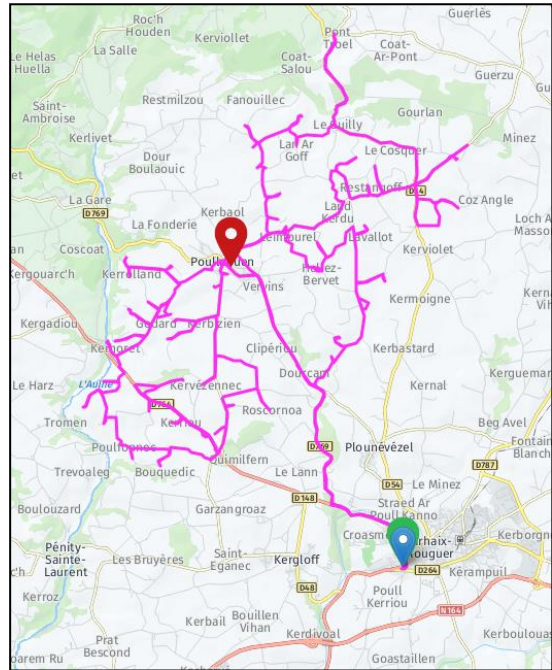
### Présentation en conseil municipal de Motreff de l'expérimentation de la TI

#### c) Organisation de la collecte et équipement mis en place

La collecte de Poullaouen est passée de C1 à C0,5 avec l'expérimentation de la TI, avec une tournée pour la ville centre une semaine sur deux, et une tournée en mono-ripeur pour la partie rurale les autres semaines. La partie de Locmaria fait l'objet d'une 3<sup>e</sup> tournée, toujours en C0,5. Le jour de collecte sur Poullaouen est le mercredi pour les 2 flux à collecter : OM et Tri.

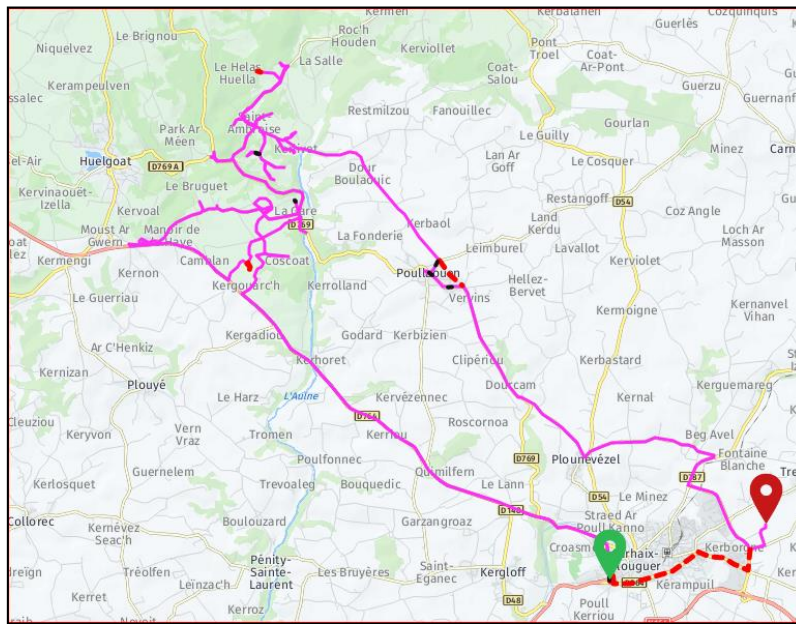


**Tournée de collecte Poullaouen semaine Paire**



**Tournée de collecte Poullaouen semaine Impaire**

Depuis février-mars 2019, la commune de Locmaria-Berrien expérimente le même dispositif de collecte que celui mis en place sur Poullaouen.  
La collecte s'effectue les Lundis des semaines impaires.



**Tournée de collecte Locmaria**

186 emplacements ont été dotés : 164 bacs de 120 L et 25 bacs de 240L





2 bennes de collecte sont équipées d'un système d'informatique embarqué de lecture de puces. Pour rappel, le système doit permettre de lire les puces installées sur les bacs OM qui sont présentés à la levée.

### Gestion des cas particuliers : la collecte des surproductions ponctuelles

La collectivité a expérimenté des points de replis pour les surproductions ponctuelles et les résidences secondaires. Ces points de replis sont sous la forme d'abris bacs en bois équipé d'une serrure à code. Les usagers qui le souhaitent contactent la Mairie pour avoir le code.

Différents points ont été installés sur Poullaouen :

- devant l'école;
- devant la salle des loisirs;
- devant la mairie de Locmaria Berrien.

Pour pouvoir l'utiliser, il suffit de :

- 1- Demander le code d'accès auprès de la mairie;
- 2- Composer le code;
- 3- Effectuer le dépôt;
- 3- Et refermer la porte.

La mairie tient à jour le registre des dépôts.

- 2 Bacs de 240 l verrouillés à opercule ont été mis en place pour collecter les déchets ponctuels au niveau des aires aménagées : 1 à Pont pierre ; 1 sur aire des campings cars.
- Le stade et la salle des loisirs sont équipés d'abris bacs pour leur propre usage.



Point de replis à Poullaouen



Point de replis à Locmaria

### d) Indicateurs de suivi

Grâce au logiciel REOM, nous pouvons extraire des bilans et des suivis sur l'utilisation du service : le nombre de présentations de bacs par mois, par producteur de déchets, par tournée de collecte... Nous avons également le suivi des bacs distribués, des tournées de collecte réalisées.

On observe que le nombre de bacs présentés sur la tournée qui a lieu sur le secteur dit « impaire » de Poullaouen est nettement inférieur au nombre de bacs présentés lors de la collecte faite les n° de semaine paire. Le secteur de Poullaouen collecté les mercredis des semaines au n° impaire concerne essentiellement les habitations dispersées présentes en campagne.

Les usagers ont choisi pour la plupart le plus petit modèle de bac (120l) qu'ils **présentent en moyenne 1 fois par mois à la levée.**

### Nombre total de bacs dotés sur Poullaouen et Locmaria :

	120 OM	240 OM	Total
<b>POULLAOUEN</b>	648	144	<b>792</b>
<b>LOCMARIA</b>	164	33	<b>197</b>

### Nombre moyen de présentations de bacs en 2019 :

	Nombre moyen de levées mensuelles	Nombre de bacs	Répartition
LOCMARIA BERRIEN	0	39	19,80%
	1	152	77,16%
	2	6	3,05%
POULLAOUEN	0	96	12,11%
	1	482	60,78%
	2	212	26,73%
	3	3	0,38%

Le service met à jour un tableau de suivi des tonnages collectés d'OM et de sacs jaunes sur Poullaouen, afin de voir l'évolution au fur et à mesure que l'expérimentation se met en place.

Les bilans des tonnages de déchets collectés sur Poullaouen en 2019 :

- **Les tonnages OM collectés sur Poullaouen continuent à baisser : 132.29T au lieu de 179,46 T en 2018.**
- Les Tonnages TRI collectés sur Poullaouen = 41.9 tonnes. En ce qui concerne la collecte des sacs jaunes, les tonnages sont plutôt stables.

Depuis juillet 2019, le service a équipé l'ensemble de bennes de collecte d'un système de géolocalisation. Ce système permet :

- d'adapter le calibrage des tournées de collecte en fonction des besoins de service;
- d'améliorer la collecte de l'information au cours de la collecte (points noirs de collecte, mauvais tri, stationnements gênants ...);
- d'améliorer l'information auprès des usagers.

Suites à donner :

- **Poursuivre l'expérimentation en place** sur Poullaouen et **extension possible** sur d'autres communes (Motreff et Kergloff en 2020)
- Mettre en place des actions correctives si besoin :
  - Informer les usagers si bac trop plein, bac non conforme
  - Ajuster la dotation des bacs : changement de volume de bac si pas adapté
  - Résorption des points noirs de collecte par mise en place de points de rapprochements de bacs
  - Mise en place de points de rapprochement des bacs à étudier
- **Continuer à optimiser et améliorer le service en place**
- Valoriser les coûts du service de collecte
- Constituer le fichier des redevables sur l'ensemble du territoire
- Développer un **plan local de prévention des déchets**

## 4- PREVENTION DES DECHETS :

La prévention permet de réduire l'impact environnemental de la production et de la gestion des déchets. Les déchets évités représentent également une économie pour le service de gestion des déchets de la collectivité et, au final, pour le consommateur-contribuable qui en assure le financement.

### ➤ Les biodéchets :

- **Promotion et vente d'équipement pour le compostage individuel :**

Poher communauté assure la vente de composteur individuel en bois de 300L au tarif préférentiel de 15 € et de bio-sceau à 3 €. La promotion s'organise grâce à des affiches en mairie et la diffusion de certains outils de communication.

100 Composteurs vendu pour l'année 2019 contre 96 en 2018 et 19 ventes en 2017.



- **Mise en place d'un accompagnement pour le compostage au sein de la restauration collective.**

Mise en place d'une table de tri des déchets dans le nouveau self de l'école enfant Jésus.

- **Lutte contre le gaspillage alimentaire.**

Réalisation d'un diagnostic sur le gaspillage dans la cantine de l'enfant Jésus.

### ➤ **Information aux publics :**

- **Animation auprès des scolaires :**

Un petit programme d'animation a été créé. Sur demande des écoles l'animateur du tri est en mesure d'intervenir pour des animations.

- **Accompagnement et sensibilisation au Tri en porte à porte.**
- **Développement de divers outils de communication**

Guide du tri, Guide de compostage

- **Diffusion de Stop Pub**

## **B- LES INDICATEURS TECHNIQUES**

### **1. LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES**

Tonnage d'ordures ménagères 2019	Ratio 2019 (Kg/hab/an)	Tonnage d'ordures ménagères 2018
<b>4205</b>	<b>257</b>	4248

**On peut noter que le tonnage des ordures ménagères incinérées a légèrement diminué.**

Depuis l'instauration de la redevance spéciale (RS) en janvier 2011, les entreprises et administrations qui produisent plus de 1400 litres par semaine, doivent régler une redevance établie en fonction du poids de déchets produits. Ce dernier est calculé sur la base de trois pesées effectuées au minimum dans l'année. **La collectivité peut ainsi répartir plus équitablement la prise en charge du coût de collecte selon les catégories d'usagers.**

Suite aux bilans des pesées effectuées au cours de l'année 2019, le tonnage total des déchets collectés auprès des entreprises est de 146.68T et le tonnage total de déchets collecté auprès des administrations est de 414.47T.

### **2. LA COLLECTE SELECTIVE**

#### **a) Les recyclables secs issus des ordures ménagères hors verre (RSOM hors verre)**

Il faut distinguer les matières entrantes au centre de tri, les matières finalement valorisées après tri manuel et les refus de tri. Les refus de tri sont les matières ne pouvant être ni recyclées ni vendues aux repreneurs. Ils sont expédiés à l'incinération pour y être valorisés sous forme d'électricité.

### Quantité de matériaux collectées et entrantes au centre de tri (en tonnes) :

Matériaux	Tonnage 2019	Tonnage 2018
EMR *	179.16	186.78
JMR déchèterie*	31.12	27.22
<b>Multi matériaux*</b>	<b>608.36</b>	<b>608.40</b>
TOTAL entrants	818.64	822.40

\*Les EMR (emballages ménagers recyclables) correspondent au carton.

\*Les JMR (journaux magazines recyclables) correspondent aux journaux papiers.

\*Les Multi matériaux correspondent aux sacs jaunes collectés.

Les 179.16 T de cartons collectés comprennent 80.70T de cartons issus de la déchèterie de Carhaix et 98T de cartons issus de la collecte réalisée auprès des professionnels le mercredi matin.

**La quantité de déchets d'emballage ménagers recyclables triée est stable.**

### Détail des tonnages produits par matériau en sortie du centre de tri de Glomel :

Matériaux	Tonnages 2019	Tonnages 2018
Acier	32.5	28.7
Alu	5.3	3.8
EMR	300	294.1
Briques	12	12.1
Plastiques	111.8	98.4
JMR	288.7	311.4
Refus	73.5	65.6

**Le taux de refus en 2019 sur la production totale réalisée est de 9 % (rappel 2018 : 8%).**

### b) Le verre

Comparaison des tonnages entre 2018 et 2019 pour le verre :

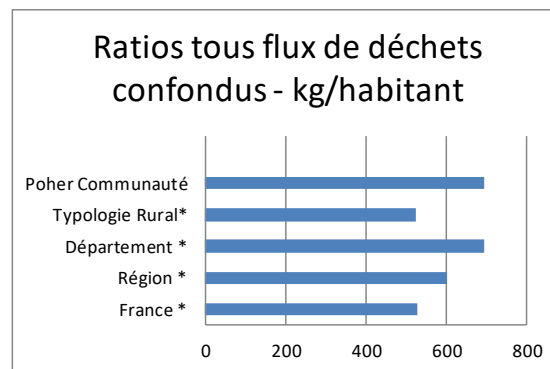
Matériaux	Tonnage 2019	Ratio 2019 (kg/hab/an)	Tonnage 2018
Verre	720	44	681

**La quantité de verre collectée en 2019 a augmenté par rapport à 2018.**

### c) Synthèse quantité de déchets collectés en 2019

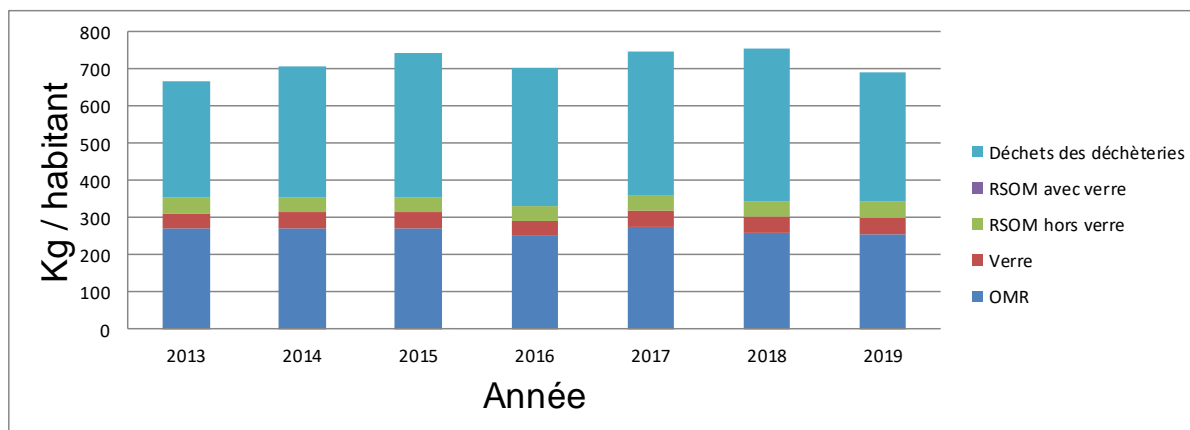
## Quantités collectées et comparaison avec des valeurs de référence

Flux collectés par votre collectivité	Kg/hab	Tonnage collecté
OMR	257	4 205
RSOM hors verre	42	682
Verre	44	720
Déchets des déchèteries	348	5 708
Autres flux	5	98
<b>Tous flux</b>	<b>696</b>	<b>11 413</b>



(\*) Donnée issue de la dernière enquête collecte publiée par l'ADEME

## Evolution des quantités collectées de votre collectivité



Cette fiche est alimentée par les données de la Matrice des coûts renseignée par la collectivité et validée par l'ADEME. Le positionnement de la collectivité est réalisé à partir du « Référentiel national des coûts du service public de gestion des déchets » et de l'« Enquête collecte », études réalisées par l'ADEME.

**La quantité de déchets ménagers et assimilés collectés sur Poher communauté est plus élevée que les valeurs de référence notamment au niveau départemental. Néanmoins le tonnage global sur 2019 a diminué, notamment grâce à la baisse des déchets collectés en déchèterie.**

## C- LES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

### 1. LES COÛTS AIDES HORS TVA DU SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS SUR 2019

## Coût\* en euro HT par habitant

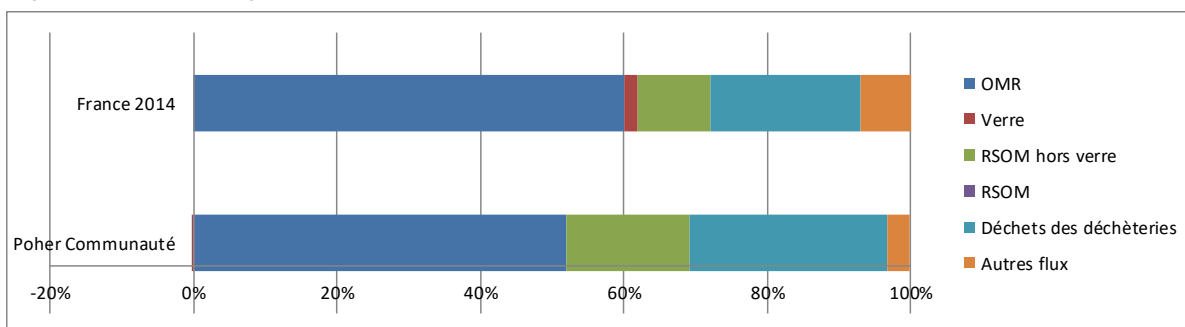
\* Coût aidé (hors TVA) : ensemble des charges de gestion des déchets desquelles sont déduites les ventes de matériaux et d'énergie, les soutiens des éco-organismes, les aides diverses.

Flux collectés	Votre collectivité	France - Milieu Rural
OMR	59,8 €	46,0 €
RSOM hors verre	19,8 €	3,0 €
Verre	- 0,0 €	1,0 €
Déchets des déchèteries	31,7 €	23,0 €
Autres flux	3,7 €	3,0 €
<b>Tous flux</b>	<b>115,0 €</b>	<b>76,0 €</b>

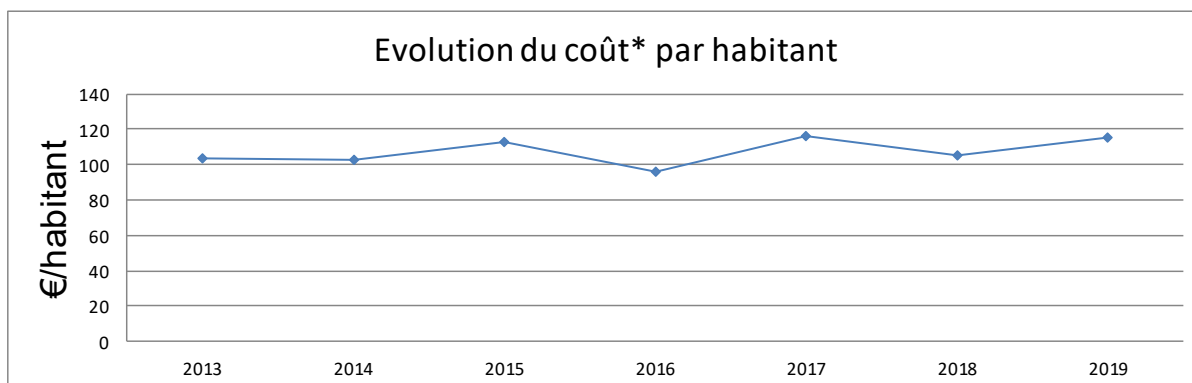
OMR : Ordures ménagères résiduelles

RSOM hors verre : Recyclables secs des ordures ménagères hors verre

## Répartition du coût\* par flux



## Evolution du coût\*



Cette fiche est alimentée par les données de la Matrice des coûts renseignée par la collectivité et validée par l'ADEME. Le positionnement de la collectivité est réalisé à partir du « Référentiel national des coûts du service public de gestion des déchets » et de l'« Enquête collecte », études réalisées par l'ADEME.

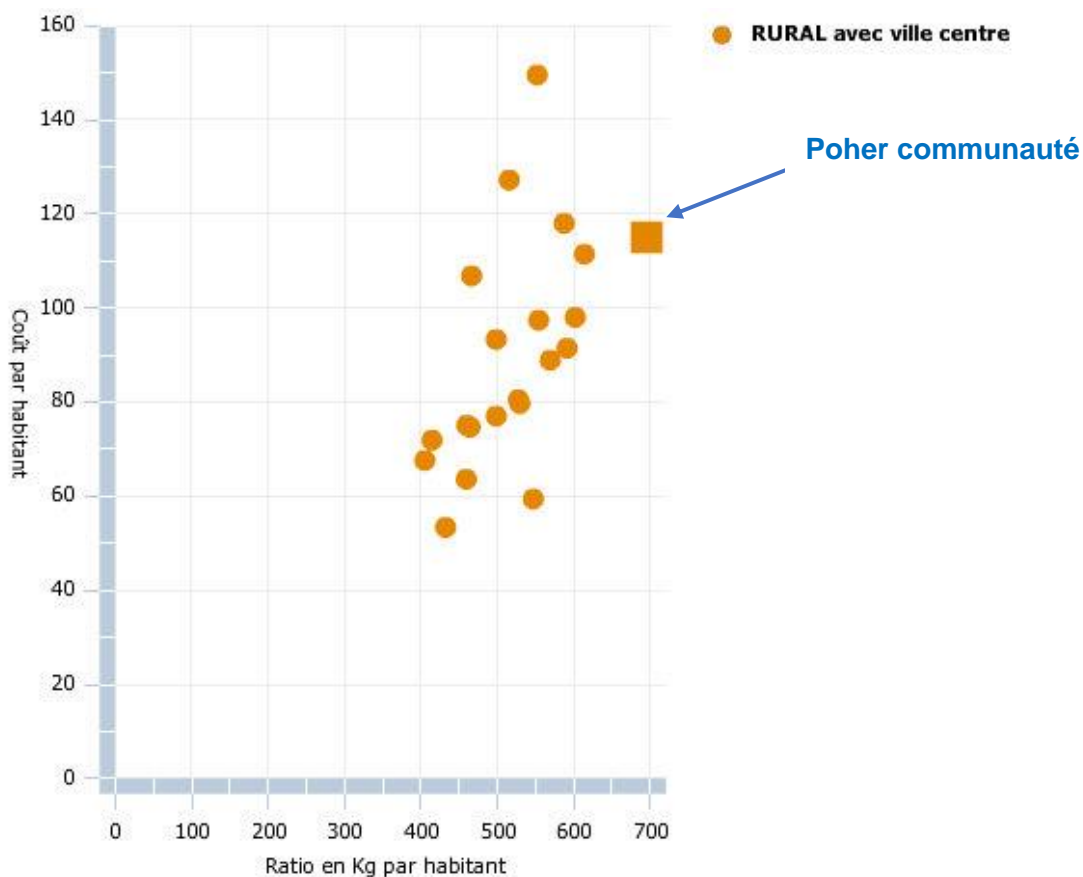
## 2. SYNTHÈSE DES ECARTS PAR RAPPORT AU RÉFÉRENTIEL ET EXPLICATIONS

Les coûts aidés HT de gestion globale du service de collecte de Poher communauté sont supérieurs à la moyenne nationale (115 € contre 76€) car :

- Les coûts des OMR/hab. sont supérieurs à la fourchette du référentiel pour le milieu considéré du fait de la fréquence de collecte assez élevée pour le milieu rural (C1/C2) et un ratio de collecte élevée par rapport à la moyenne du milieu considéré (257kg/hab contre 210 kg/hab.).
- Les coûts élevés pour les recyclables secs hors verre (RSHV) en lien avec des coûts de pré collecte et collecté élevés.
- Les coûts également importants à l'habitant en déchèteries avec une déchèterie supplémentaire à gérer et des quantités captées conséquentes (348 kg/hab.)



Les coûts pour le verre restent bas du fait de colonnes majoritairement amorties et d'un tarif de collecte en apport volontaire assez avantageux.



### Détail des coûts du service de collecte en €HT/hab. issus de la matrice compta couts 2019 de Poher communauté

Année 2019 Montants en euro HT / habitant	Flux de déchets					Total
	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	
					Cartons	
Coût complet		1,50	32,13	34,92	3,70	
Coût technique	61,41	0,43	28,32	33,53	3,69	127,39
Coût partagé	60,71	-0,01	20,66	31,68	3,69	116,74
Coût aidé HT	59,83	-0,01	19,79	31,68	3,69	114,99
TVA acquittée	3,44	0,12	1,71	0,26	0,21	5,74
Coût aidé TTC	63,27	0,11	21,49	31,95	3,90	120,73
Montant des contributions	107,17			0,81		107,98

### 3. LES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF PREVISIONNEL 2019

Fonctionnement	Alloué 2019	Reports 2018	Op. d'ordre	Op. réelles	Total réalisé
Dépenses	2 169 779, 20 €	39 779, 20 €	68 268, 93 €	2 049 701, 50 €	2 157 749, 63 €
Recettes	2 169 779, 20 €	-	-	2 126 784, 76 €	2 126 784, 76 €
<b>Epargne brute ou capacité d'autofinancement brute</b>				<b>77 083, 26 €</b>	

<b>Déficit de fonctionnement 2019</b>	<b>30 964, 87 €</b>
---------------------------------------	---------------------

<b>Investissement</b>	<b>Alloué 2019</b>	<b>Reports 2018</b>	<b>Op. d'ordre</b>	<b>Op. réelles</b>	<b>Total réalisé</b>
Dépenses	763 783, 75 €		-	263 529, 12 €	263 529, 12 €
Recettes	763 783, 75 €	650 783, 75 €	68 268, 93 €	3 390, 74 €	722 443, 42 €
<b>Solde de la section d'investissement</b>					<b>458 914, 30 €</b>

Les opérations d'ordre correspondent aux amortissements.

Le budget de collecte des ordures ménagères enregistre un résultat positif de 428 K€, cependant la section de fonctionnement est déficitaire de 31 K€. L'excédent de fonctionnement qui était de 40 K€ en 2018 et de 125 K€ en 2017, avait déjà diminué de plus de 50 % en 2018 par rapport à 2016. Cette année, le déficit n'évolue pas.

### **Fonctionnement :**

La section de fonctionnement enregistre un déficit de 31 K€, alors qu'elle était excédentaire de 125K€ en 2017 et de 258 K€ en 2018. Cette évolution est liée à plusieurs facteurs externes à la collectivité : des dépenses qui augmentent et des recettes qui diminuent.

#### **Les dépenses de fonctionnement qui augmentent (+234K€) depuis 2016 :**

- la participation au SIRCOB pour le tri et l'incinération + 118 K€ (+82K€ en 2018),
- les carburants +27K€ (+29K€ en 2018),
- les réparations sur le matériel roulant +11K€ (+51K€ en 2018),
- les charges de personnel avec le GVT et l'augmentation du point d'indice +37K€ (+31K€ en 2018).

#### **Les recettes de fonctionnement qui diminuent (-379K€) depuis 2016 :**

- les dotations de soutien pour le tri de l'organisme CITEO -51K€
- les recettes liées à la reprise des cartons, de l'acier et du verre -14 K€

**L'effet ciseaux apparu depuis 2016 s'atténue légèrement en 2019. Pour mémoire le taux de TEOM avait été diminué de 10,9 % à 10,7 % en 2017.**

**Si l'on souhaitait compenser le besoin de financement annuel du budget à 50K€, il faudrait augmenter le taux de TEOM de 0.3%.**

**Cependant, cette solution n'est pas envisageable car elle ne permettrait pas de maîtriser les coûts du service de manière durable.**

**La mise en place d'une tarification incitative calculée en fonction de la quantité de déchets produits permettra de réduire la quantité de déchets incinérés et d'augmenter la valorisation des recyclables.**

### **Investissement :**

La section d'investissement présente un solde positif de 459 K€.

Les **dépenses réelles d'investissement** sont de 82 K€. Les principales dépenses d'investissement sont l'achat d'une nouvelle benne (204K€), le remboursement du capital de la dette (10 K€), l'achat du logiciel de suivi de la mise en place de la tarification incitative (5K€), l'acquisition de matériel : bacs, conteneurs, pompe à essence, abris pour conteneurs (40K€), des travaux d'aménagement du bâtiment (14K€).

Les **recettes réelles d'investissement** ne comprennent que le F.C.T.V.A. (3 K€) et le report du solde d'exécution de la section d'investissement 2018 de 650K€.

Il est prévu d'utiliser l'excédent 2019 pour déployer la tarification incitative sur l'ensemble du territoire à compter de 2020.

-----